

Réunion du Conseil des ministres aujourd'hui

LE PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT À L'ORDRE DU JOUR

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7077 – DIMANCHE 29 AOÛT 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Annaba

RETOUR EN FORCE DE L'INFORMEL

Page 4

60 ANS DE COOPÉRATION SECRÈTE

L'AXE RABAT-TEL-AVIV, UN DANGER POUR L'ALGÉRIE



En marge de la récente visite inédite à Casablanca (12 août) du ministre des Affaires étrangères Yaïr Lapid, une source diplomatique israélienne a, sous couvert d'anonymat, indiqué à l'AFP que le Maroc et Israël «sont une partie importante d'un axe pragmatique et positif dans la région face à un axe qui va en sens inverse et qui inclut l'Iran et l'Algérie». Il serait ainsi question de deux axes, dont l'un, l'irano-algérien est en fait virtuel car n'ayant aucun fondement réel, et l'autre, l'israélo-marocain qui existe bel et bien, de l'aveu même de cette source diplomatique de l'AFP.

Page 3

AUGMENTATION DES PRIX DE CERTAINS PRODUITS AGRICOLES

LES RAISONS D'UNE FLAMBÉE

Page 2

RENTRÉE SCOLAIRE

Les parents d'élèves réclament un changement des programmes

Page 4

TÉNÈS

LES PIEDS DANS L'EAU, LA TÊTE AILLEURS

Page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES AUJOURD'HUI

Le plan d'action du gouvernement à l'ordre du jour

Le président de la République Abdelmadjid Tebboune présidera aujourd'hui une réunion exceptionnelle du Conseil des ministres. Cette réunion sera consacrée à l'examen et l'adoption du plan d'action du gouvernement avant sa présentation devant les députés de l'Assemblée populaire nationale, lors de sa prochaine session. Il est question également lors de ce Conseil de la présentation du projet de loi sur l'audiovisuel.



S'agissant du plan d'action du gouvernement du Premier ministre, Aymen Benabderrahmane, la loi organique fixant l'organisation et le fonctionnement de l'Assemblée populaire nationale (APN) et le Conseil de la nation ainsi que les relations fonctionnelles entre la chambre du Parlement et le gouvernement a fixé un délai de 45 jours, qui «commence à compter de la publication de la nomination du gouvernement dans le journal officiel». Ainsi, le Premier ministre présentera le Plan d'action de son gouvernement devant le Parlement à l'ouverture de sa session ordinaire «le deuxième jour ouvrable du mois de septembre» conformément aux dispositions de la Constitution.

Il est vrai que le délai n'a pas été respecté entièrement, en raison d'un calendrier très serré, puisque l'élection du nouveau parlement à la mi juin et le processus de son installation a duré presque un mois. De plus, la nomination du nouveau gouvernement a tardé quelque peu jusqu'à la seconde semaine du mois de juillet. Les vacances des nouveaux parlementaires ont réellement commencé vers la fin de juillet.

Cependant, pour les observateurs, la présentation de ce plan d'action est très attendu par les milieux politiques.

Il renseigne ainsi sur les véritables démarches que compte adopter le gouvernement dans plusieurs domaines socio-économiques, ainsi que sur les futures réformes promises.

Le Premier ministre semble avoir bien préparé son programme, puisqu'il a eu suffisamment du temps, presque tout l'été. L'élaboration d'un dossier aussi important que le Plan d'action du gouvernement n'est pas une œuvre facile, car les membres du gouvernement doivent préparer les plans d'action de leurs secteurs respectifs.

Avant d'être soumis au débat général, en séance plénière, dans l'hémicycle de l'Assemblée pour approbation ou non par les représentants du peuple, ce plan est soumis au conseil des ministres pour examen et adoption. C'est ce qui est prévu aujourd'hui.

Le Bureau de l'APN devra par la suite examiner la motion relative à la présentation et au débat de ce plan qui sera communiqué, en troisième étape, aux députés.

Selon des observateurs, les nouveaux députés auront à recourir aux avis des experts pendant qu'ils examineront ce plan global une semaine durant avant le débat général. Le Premier ministre peut procéder, à la lumière de ce débat, à l'adaptation de ce plan d'action en concertation avec le Président de la République, conformément à la Constitution. Mais de l'avis général, ce scénario est peu probable.

Pour rappel, le plan d'action du gouvernement de Aymene Benabderrahmane s'appuie sur le programme présidentiel. L'obtention de l'approbation des représentants du peuple, une démarche consacrée par la Constitution avant l'entame de l'action du Gouvernement est une nécessité politique.

Que dit la législation? «Le premier ministre soumet le plan d'action du Gouvernement à l'APN dans quarante-cinq (45) jours qui suivent la nomination du Gouvernement. l'Assemblée populaire nationale ouvre à cet effet un débat général», selon l'article 47 de la loi organique définissant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la Nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux chambres du Parlement et le Gouvernement.

«Le débat sur le plan d'action du Gouvernement ne peut s'engager que sept (07) jours après la communication du plan aux députés», selon l'article 48 de la même loi qui prévoit dans son article 49 que «le vote sur le plan d'action du Gouvernement, éventuellement adapté, intervient au plus tard dix (10) jours après sa présentation en séance».

Dans le même cadre, l'article 106 prévoit que «le Premier ministre soumet le plan d'action du Gouvernement à l'approbation de l'Assemblée Populaire Nationale. Celle-ci ouvre à cet effet un débat général».

Mohamed Kouini

AUGMENTATION DES PRIX DE CERTAINS PRODUITS AGRICOLES

Les raisons d'une flambée

LES PRIX de certains produits de consommation, notamment agricoles, ont connu une hausse importante depuis quelques jours. L'Association des consommateurs alerte sur ces prix «excessifs» qui s'ajoutent aux dépenses qui devront augmenter avec la rentrée scolaire, ce qui va mettre davantage le pouvoir d'achat des citoyens à rude épreuve.

Le constat est général. Les prix de certains produits alimentaires, notamment les fruits et légumes, enregistrent une augmentation particulière depuis quelques jours. On cite les prix de la pomme de terre, proposée à 60 DA, de la tomate à 80 DA et du poivron à 150 DA. Le piment est affiché à 200 DA et la laitue à pas moins de 180 DA. Les prix des fruits, même de saison, ont connu une augmentation. Mustapha Zebdi, président de l'Association algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (APOCE), confirme le constat. «Les prix sont excessifs !», a-t-affirmé, signalant le fait que ces prix s'ajoutent aux frais supplémentaires des ménages algériens qui se préparent déjà à une rentrée sociale difficile. «La flambée est généralisée. On avise les services concernés et on alerte surtout sur le pouvoir d'achat des Algériens qui risque de se détériorer davantage», a-t-il précisé, soulignant l'augmentation des dépenses avec la rentrée scolaire. Si l'Association des consommateurs se contente de faire le constat, l'Association des commerçants donne des explications sur cette augmentation des prix, qui serait le résultat de plusieurs facteurs.

Hadj Tahar Boulenouar, président de l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), a, dans sa déclaration au Jeune Indépendant, certes confirmé l'augmentation des prix qui, selon lui, n'a touché que certains produits de consommation. cependant, il justifie tout de même cette hausse qui résulte, selon lui, de plusieurs facteurs. «La majorité des prix des produits alimentaires n'ont pas changé par rapport à la saison passée», a-t-il indiqué, confirmant l'augmentation de 20 à 30 DA des prix de certains fruits et légumes. Une augmentation justifiée selon le président de l'ANCA, qui énumère les raisons de cette augmentation. Outre les raisons saisonnières, il évoque les derniers incendies qui ont touché plusieurs wilayas du pays. «Dans les wilayas touchées par les incendies (Jijel, Skikda, Tizi Ouzou,, El-Taref, Khenchela) ainsi que les wilayas limitrophes, la récolte a diminué», a-t-il signalé, évoquant le manque de main-d'œuvre engendré, a-t-il tenu à préciser, par les grandes chaleurs et les derniers incendies. La crise sanitaire a aussi fait en sorte que cette main-d'œuvre diminue, toujours selon les explications de Hadj Tahar Boulenouar. «Les agriculteurs affirment que la main-d'œuvre a considérablement diminué en raison de la crise sanitaire. Certains se retrouvent avec la moitié des ouvriers seulement», a signalé le président de l'ANCA, précisant que la majorité de la main-d'œuvre dans le circuit de la production agricole n'habite pas la wilaya où elle exerce.

Selon Hadj Tahar Boulenouar, l'augmentation des charges (transport, location…) des commerçants a justifié aussi ces augmentations de prix. Il évoque aussi les pertes des agriculteurs, lesquels n'exploitent plus la totalité de leurs terres en raison des pertes occasionnées, notamment par la crise sanitaire. La sécheresse a, elle aussi, influé sur les prix, selon les explications de M. Boulenouar, lequel a signalé la diminution de la production.

«On a enregistré moins de production dans certains produits de saison, comme la tomate, la pomme, les raisins, et ce en raison de la sécheresse, c'est pourquoi les prix ont automatiquement augmenté», a-t-il précisé, prévoyant un retour à la normale en termes de production agricole an mois d'octobre, dans le cas où l'on enregistre des précipitations au mois de septembre. Le président de l'Association des commerçants a affirmé que toutes les préoccupations ont été transmises aux autorités compétentes, dans le cadre des rencontres avec les représentants du ministère du Commerce et du ministre de l'Agriculture, car, selon lui, il est nécessaire d'encourager et d'accompagner les agriculteurs.

Lilia Aït Akli

60 ANS DE COOPÉRATION SECRÈTE

L'AXE RABAT-TEL-AVIV, UN DANGER POUR L'ALGÉRIE

En marge de la récente visite inédite à Casablanca (12 août) du ministre des Affaires étrangères Yaïr Lapid, une source diplomatique israélienne a, sous couvert d'anonymat, indiqué à l'AFP que le Maroc et Israël « sont une partie importante d'un axe pragmatique et positif dans la région face à un axe qui va en sens inverse et qui inclut l'Iran et l'Algérie». Il serait ainsi question de deux axes, dont l'un, l'irano-algérien est en fait virtuel car n'ayant aucun fondement réel, et l'autre, l'israélo-marocain qui existe bel et bien, de l'aveu même de cette source diplomatique de l'AFP.



Cet axe Rabat-Tel-Aviv n'est cependant pas né avec l'établissement des relations diplomatiques entre les deux capitales en 2021, mais possède une base historique de six décennies de coopération secrète active notamment dans le domaine diplomatique, militaire et sécuritaire. L'axe Rabat-Tel Aviv est assurément un danger pour l'Algérie qui demeure la seule vraie puissance régionale hostile aux deux Etats coloniaux, l'un du Sahara Occidental et l'autre de la Palestine. L'alliance entre les deux pays vise justement à démembrer le seul Etat encore debout de la région qui s'oppose à toute normalisation avec l'entité sioniste.

Au sujet de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays, le ministre des Affaires étrangères Nacer Bourita a précisé lui-même qu'il ne s'agit pas d'une normalisation, mais d'une reprise « normale» de rapports anciens entre les deux parties. Des relations d'un genre particulier dans le monde arabo-musulman où le Maroc est le seul pays islamique reconnaissant sa part de judaïté dans sa Constitution.

Durant la Seconde Guerre mondiale, le roi Mohammed V avait défendu sa communauté juive contre les lois antisémites du régime de Vichy, avec une abnégation qui lui a valu la vénération des Juifs marocains. Au Maroc, les Juifs sont des sujets du Roi à part entière et les Juifs marocains forment en Israël une puissante communauté. Une collectivité dont les élites politiques, militaires, scientifiques, économiques et culturelles sont très influentes, notamment dans la presse, le parlement, le gouvernement, l'armée et les services de renseignement où ils occupent souvent le haut du pavé.

On estime aujourd'hui que quelques 700 000 Israéliens sont originaires du Maroc sur une population totale d'environ 6,2 millions. Quelques 160000 personnes sont nées au Maroc et 337 000 en Israël d'un ou de deux parents marocains, le reste constituant la troisième génération.

Or ces israélo-marocains ne se sont pas contentés d'entretenir une mémoire individuelle et familiale du pays natal dans l'espace domestique privé. Ils sont également à l'origine de l'introduction dans l'espace public de symboles traditionnels du Makhzen, le drapeau notamment et la célébration de fêtes nationales marocaines.

Il s'agit donc, aujourd'hui, de la consécration diplomatique de liens protéiformes, anciens et forts entre le Maroc et Israël. Ces deux partenaires coopéraient déjà, dans un secret relatif, depuis plus de 60 ans, notamment en matière de renseignement, de sécurité, de défense et de diplomatie. Et il est établi, dans ce cadre, que l'État hébreu a aidé le Maroc à obtenir des armes et du matériel militaire de pointe, et a contribué aussi au développement du savoir-faire technologique des FAR. On n'ignore pas non plus que ce sont les Israéliens qui ont inspiré à Hassan II l'idée de la Marche Verte sur le Sahara Occidental. Et on sait aussi que ce sont des égéries israéliennes qui lui ont soufflé l'idée de murs de protection militaire dans les territoires du Rio de Oro et Saguia El Hamra. C'est archi connu, ce sont donc les Israéliens qui ont aidé les Marocains à édifier le long mur de sable au Sahara occidental, inspiré de la ligne Bar-Lev, cette chaîne de fortifications militaires le long de la côte du canal de Suez après la conquête du Sinaï. Il est également établi que c'est le Mossad qui a d'autre part aidé le Palais royal à assassiner à Paris, avec la complicité active ou passive des services français, Mehdi Ben Barka, chef de l'opposition redouté par Hassan II, moins de cinq ans seulement après son accession au trône.

L'OPÉRATION YACHIN

Hassan II avait par ailleurs autorisé l'émigration massive de Juifs marocains vers Israël (environ un million). Chronologiquement, l'accession au trône d'Hassan II favorise un accord entre lui et le Premier ministre israélien David Ben-Gourion sur l'émigration des Juifs marocains alors que son père Mohammed V l'avait interdite en 1959. Dans le cadre de cet accord, Israël a rémunéré le Maroc pour chaque Juif autorisé à faire son alyah en Israël : C'est le début de « l'Opération Yachin». Et c'est à partir du Maroc que des agents du Mossad étaient entrés en Algérie en 1960 pour mener des attentats, en les imputant au FLN, contre les juifs notamment à Constantine pour les contraindre à faire leur exode en Israël, en témoigne les archives du Mossad publiées en aout 1998 par Yediot Aharonot.

En contrepartie, Israël a livré des armes au Maroc qui ont servi contre l'Algérie dans la guerre de sables en 1963. L'Etat hébreu a également formé ses forces de sécurité et apporté son appui pour des opérations de renseignement.

Là aussi, c'est de notoriété publique : En 1965, Hassan II permet au Mossad de mettre sur écoute les salles de réunions et les chambres privées des dirigeants du Maghreb et du Machrek, lors d'un sommet extraordinaire arabe à Casablanca, destiné à évaluer les possibilités d'une guerre collective contre Israël. Les Israéliens reçoivent alors des informations déterminantes qui leur ont permis de déclencher la guerre préventive victorieuse des Six jours en 1967. Les enregistrements gracieusement fournis par Hassan II aux espions du Mossad, présents en masse à Casablanca, ne révèlent pas seulement la division qui prévalait alors dans les rangs arabes, mais aussi que les pays du Moyen-Orient étaient peu préparés à la guerre. Ces détails ont été révélés en 2016 par le général Shlomo Gazit, ex-dirigeant des renseignements militaires israéliens, dans une interview au Yedioth Ahronoth.

Selon Ronen Bergman, journaliste d'enquête et analyste militaire israélien pour le Yedioth Ahronoth et le New York Times, le Maroc a demandé qu'Israël lui rende la monnaie de sa pièce en l'aidant à éliminer Mehdi Ben Barka. Le Mossad avait précédemment averti Hassan II d'une tentative de Ben Barka de le renverser – un plan auquel l'opposant avait étonnamment demandé au Mossad d'y prendre part. Le service israélien a ensuite aidé le roi à localiser Ben Barka et à l'attirer à Paris, où des agents marocains l'ont tué, au vu et au su des services français qui n'ont même pas bougé le petit doigt ! Ronen Bergman a révélé ces détails dans un livre publié en 2018 et consacré à l'histoire des assassinats ciblés par les services secrets israéliens. Il a de même rédigé un article dans le New York Times résumant les liens entretenus secrètement entre le Maroc et Israël, au lendemain de l'annonce de l'établissement de leurs relations diplomatiques.

En 1977, Hassan II joue un rôle essentiel, en coulisses, dans les pourparlers de normalisation entre Israël et l'Égypte, Rabat accueillant alors plusieurs rencontres secrètes entre des conseillers de Menahem Begin et d'Anwar Sadat. Ces pourparlers ont débouché sur le tout premier accord de paix entre Israël et un État arabe, et a amené les dirigeants israéliens à convaincre la Maison-Blanche de consentir une aide militaire importante au Maroc, selon Ronen Bergman. Plus tard, en 1995, les services de renseignement marocains se sont efforcés, sans succès, d'aider le Mossad à éliminer Oussama Ben Laden, qui deviendra le cerveau des attentats du 11 septembre 2001, indique encore Bergman. Le Mossad tente alors de recruter le secrétaire particulier marocain de Ben Laden pour pouvoir le localiser, mais échoue à le faire. Certains détails de cette opération ont été publiés par le Yedioth Ahronoth en 2006.

Cela dit, l'axe osmotique Rabat-Tel-Aviv, qui active désormais au grand jour et qui est appelé à se renforcer sur tous les plans, pourrait déboucher sur la signature d'un accord de coopération militaire et technique digne de ce nom, à l'instar de celui qui existe depuis le 23 février 1996 entre Israël et la Turquie. Il pourrait même se transformer, à terme, en traité de défense mutuelle. Ce n'est pas une simple vue de l'esprit, mais une solide hypothèse à laquelle il faudrait penser.

Nadji Azzouz

BLIDA

34 incendies détruisent 555 hectares de forêt

LES INCENDIES enregistrés dans la wilaya de Blida du 1er juin au 24 août ont entraîné des pertes importantes. 555 hectares de forêt ont été brûlés et les enquêtes sont toujours en cours pour déterminer le nombre d'agriculteurs et d'éleveurs de bovins touchés par ces incendies.
La chargée de communication au niveau de la Conservation des forêts de la wilaya de Blida, Fethia Ameur, a indiqué que leurs services ont enregistré 34 incendies depuis le début de la campagne de lutte contre les feux, déclarés au début du mois de juin et qui ont conduit à la destruction de 68,58 hectares d'arbustes, 78,62 hectares de brousse, 349,8 hectares de végétations, et 58,87 hectares de champs, vergers et arbres fruitiers.
Mme Ameur a démenti l'information selon laquelle les cèdres se trouvant dans le parc national de Chréa avaient été brûlés. En fait, ils ont seulement été touchés par la chaleur brûlante des feux. En revanche, plusieurs espèces de la faune et de la flore ont été incendiés et calcinés à un haut degré, dont des arbres de pins, de liège, d'eucalyptus, de chêne vert, d'oliviers ainsi que des ruches et la perte de certains animaux, dont des vaches, des moutons, des poules. On dénombre aussi la destruction par les flammes de plusieurs pompes à eau situées dans des zones montagneuses. Les incendies du 10 et 13 août ont touché plus de 45 citoyens dans la commune de Aïn Romana. Concernant la réhabilitation des forêts incendiées, la même responsable a expliqué que tous les arbres incendiés seront vendus aux enchères publiques et qu'il faudra attendre leur renouvellement naturel dans les trois ans à venir, tout en les soutenant avec des campagnes de reboisement qui débuteront le 25 octobre prochain, à l'occasion de la Journée nationale de l'arbre, pour s'étendre jusqu'au 21 mars 2022. Ces campagnes seront entrecoupées de campagnes de reboisement à l'occasion de la Journée internationale de la montagne le 11 décembre, de la Journée internationale des zones humides le 2 février 2022 et de la Journée internationale de la diversité biologique le 22 mai 2022. Afin d'éviter le déclenchement de nouveaux incendies dans les jours restants de l'été et les premières semaines de la saison d'automne, des agents forestiers patrouillent au milieu des forêts. Ils sont accompagnés par la Gendarmerie nationale et l'ANP pour assurer leur sécurité.

T. Bouhamidi

RENTRÉE SCOLAIRE

Les parents d'élèves réclament un changement des programmes

L'Organisation nationale des parents d'élèves réitère son appel au changement, en urgence, du programme scolaire actuel, notamment pour le primaire, soulignant qu'il est impératif de mettre fin aux programmes qui transforment les foyers en écoles et les parents en enseignants.



Les parents d'élèves attendent toujours ce déclic qui sera le point de départ pour une école moderne. Ils aspirent à des établissements scolaires où les enfants acquerront le savoir, loin de toute forme de perturbation. Selon l'Organisation nationale des parents d'élèves, les programmes actuels sont considérés comme un échec. Elle réclame le retour aux programmes des années 1980, qu'elle considère comme «meilleurs pour nos enfants».
«Nous devons penser à l'avenir de notre pays et, pour cela, nous devons bien former les futures générations», a indiqué le directeur d'un établissement scolaire. Il a ajouté que les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain, c'est pourquoi nous devons bien les former. Ils doivent surtout lire, écrire et compter. «Il faut se baser sur ces trois connaissances, notamment dans le cycle primaire», a suggéré l'Organisation des parents d'élèves.
Selon cette dernière, le programme actuel est basé sur du bourrage de cerveau, en apprenant à l'élève beaucoup de connaissances inutiles. Pour les parents d'élèves, c'est tout le système pédagogique qui doit être revu, «aussi bien dans le fond que dans la forme».
«Nous ne voulons pas d'éducation civique ainsi que de l'histoire-géographie pendant les quatre premières années de la scolarité de l'enfant. L'élève a plutôt besoin à cette période d'expression orale, de dictée, de maths et de lecture, tout en maintenant l'éducation islamique», a indiqué l'organisation dans son communiqué. Elle regrette le fait qu'on veuille tout apprendre à l'enfant durant le cycle primaire. Les matières se sont multipliées et, par conséquent, le programme est trop chargé, sans aucune utilité.
Les parents d'élèves se demandent si l'enfant en bas âge a les capacités mentales de comprendre le concept d'Assemblée populaire nationale et municipale alors qu'il est en phase de découvrir son nom de famille dans son concept large. Ils exigent également de supprimer la géographie, sachant que l'enfant n'a pas encore découvert l'emplacement de son école par rapport à son domicile.
Même chose pour l'histoire ; les parents d'élèves affirment que l'enfant au primaire n'est pas en mesure et n'a pas besoin de connaître l'histoire de la civilisation antique et numide alors qu'»il est en train de découvrir la différence entre son anniversaire et celui de ses parents».
L'Organisation des parents d'élèves regrette le fait que le programme actuel ne serve qu'à remplir le cerveau des élèves d'informations qu'il ne comprend pas et qu'il ne sait même pas exprimer car l'école ne lui a pas appris à s'exprimer ou à parler, voire même à lire et à écrire. Les parents, qui admettent toutefois que le temps n'est pas suffisant pour mettre en œuvre les programmes souhaités pour cette rentrée scolaire, demandent à ce que les matières qui ne sont pas utiles soient au moins supprimées en attendant une révision complète des programmes scolaires.

Lynda Louifi

ANNABA

Retour en force de l'informel

A L'APPROCHE de la rentrée scolaire, les souks urbains prolifèrent à Annaba. A cela s'ajoute la recrudescence de la contestation des exclus des listes du logement social et de l'AADL. Les vendeurs à la sauvette sont plus que jamais présents à travers tous les points de vente qu'ils ont improvisés à travers le Tout-Annaba pour écouler leurs marchandises. Malgré la canicule qui sévit à la Coquette, les rues et ruelles de la ville demeurent occupées par ces nombreux vendeurs qui ne se lassent pas de jouer au jeu du chat et de la souris avec les services de police. A chaque fois, ils reviennent pour proposer leurs gammes de produits variés à des prix défiant toute concurrence.
Ces «indésirables» pour les uns mais «très sollicités» par d'autres investissent, à chaque fois, leur point habituel, créant un véritable désordre et une anarchie immense dans les rues, empêchant automobilistes et piétons de circuler librement. Tout un chacun ici à Annaba a pu constater leur retour en force dans les rues commerçantes d'El-Hattab ou alors de Gambetta, ou encore le long du marché couvert.
Ils sont nombreux à avoir réinstallé leurs marchandises à même le sol, se souciant peu des désagréments qu'ils causent aux autres.
Ces squatteurs des rues étalent à même le sol leurs diverses marchandises, tous articles confondus (articles scolaires, jouets, manteaux, vestes, ustensiles de cuisine, serviettes de bain, verres, nappes, chaussettes, téléphones mobiles), et ce en se servant de larges cartons, empêchant ainsi le déplacement des citoyens qui se voient contraints d'avancer dans l'espace réservé aux automobilistes.
Certains passants ont affirmé qu'en raison de l'inexistence des opportunités d'embauche, «ce jeu du chat et de la souris» risque de perdurer, fatiguant les uns et amusant les autres, mais aussi provoquant souvent des incidents car, en voulant fuir les policiers, les bras chargés de marchandises, ces vendeurs à la sauvette bousculent sur leur passage pas mal de malheureux piétons.
Le commerce informel semble avoir la peau dure. Annaba semble s'habituer au phénomène de l'informel, qui touche pourtant directement son cadre de vie. Celui-ci est en effet sérieusement dégradé par ces squatteurs de trottoirs, particulièrement au niveau de certaines cités urbaines où sont implantés des commerces de tous genres, vu l'entassement des ordures et détritus le long des ruelles, et ce au grand dam des passants, plus particulièrement des habitants de ces cités. Les décharges anarchiques et incontrôlables qui ont fait leur apparition un peu partout dans cette ville ne semblent déranger personne. A quand la fin de ce calvaire, telle est la question qui revient tel un leitmotiv pour rappeler l'urgence de la prise en charge de ce problème.
Par ailleurs, les rassemblements des exclus des listes de bénéficiaires de logement social et de la formule AADL continuent à se tenir malgré les nombreuses opérations d'attribution effectuées jusque-là.

Nabil Chaoui

TÉNÈS

Les pieds dans l'eau, la tête ailleurs

C'est l'été à Ténès, ville encastrée dans les monts du Dahra, face la mer. Vieille de plus de 3.000 ans, cette ville du littoral chélifois, s'apprête à accueillir ses premiers vacanciers. Dans la ville, nulle fébrilité, ni trace palpable de quelconques préparatifs d'une saison estivale qui sera cette année «pleine, comme d'habitude», lasse tomber H'mida, un vieux pêcheur qui a refusé de quitter sa vieille maison près de la plage pour un F3 en ville.



Oued El Melh, Sidi Abderrahmane, La Marsa, El Guelta, Oued Zeboudj, autant de plages et de criques magnifiques qui accueillent chaque année des millions de vacanciers et d'estivants venus des wilayas de l'intérieur, de Tiaret, Chlef, Ain Defla, Relizane et même de Tissemsilt. Il y a également le rush des émigrés, qui rentrent eux également chaque année au pays, pour profiter autant des plaisirs de la mer que de moments agréables passés avec les membres de la famille. Dans la région, et même si on est émigré, que l'on vit en France ou en Allemagne, l'amour du «bled» est toujours vivace.

La réalisation de l'aéroport de Gouasmia, dans la ville de Chlef, a énormément contribué à ces retrouvailles familiales annuelles, ce qui, à Ténès, prend l'allure d'un mois d'août vraiment festif, avec un afflux d'estivants qui fait, par ailleurs, les bonnes affaires des commerçants.

Le point noir toujours ressassé par les gens d'ici et les estivants, est que la ville, depuis longtemps, n'a jamais offert l'infrastructure touristique adéquate. «C'est vraiment un grand handicap pour le tourisme local que cette absence d'hôtels, de pension et autres appartements en location», souligne un estivant qui loue chez l'habitant. Une formule pratiquée seulement par les gens qui ont des connaissances dans la ville, ou ceux qui ont des parents dans les villages côtiers de cette Daira, comme Sidi Abderrahmane, Dramla, Chaarir ou Oued Lekseb, près de la station de dessalement, installée dans la baie de Mainiss, tout près de la décharge de la ville ; «C'est dire combien le tourisme est délaissé dans notre région», se désole Merouane, qui voudrait bien voir «Ténès accueillir plus d'estivants avec des structures d'accueil dignes».

TOURISME, PARENT PAUVRE DE LA VILLE

En fait, Ténès, avec ses ports de pêche et de commerce, n'a pas plus de deux hôtels, qui offrent le gîte et le couvert à longueur d'année à des travailleurs, pas des vacanciers.

Après la destruction par les terroristes de l'hôtel Cartenna, en haut de la ville, qui surplombe la baie étésienne, les autorités n'ont plus construit d'hôtel, et les investisseurs ne sont pas intéressés par le tourisme, laisse tomber H'mida, qui regrette que «notre ville n'offre en fait aucun service aux estivants».

«Ici, c'est toujours la beauté sauvage du site, depuis des millénaires. Si tu veux passer un bon mois de vacances, installes toi dans une des baies de la région, comme à Traghnia, plante ta tante et profite des plaisirs de la mer.

Du camping sauvage comme à la belle époque, tout près de la mer et de la forêt», ajoute encore cet habitant de Ténès qui préfère le camping aux hôtels. Et ce n'est que récemment qu'un décret portant réalisation de zones d'expansion touristiques dans la région a été approuvé par le gouvernement.

Ainsi, ce décret portant approbation des plans d'aménagement de zones d'expansion et sites touristiques dans la wilaya de Chlef, c'st à dire de la daira de Ténès et la Marsa, a été publié au Journal officiel n° 11-2014.

Il s'agit des ZET de Tigheza (à l'est, à la sortie de Damous, Mainiss (10 km à l'ouest de Ténès, et Aïn Hamada (dans la daira de La Marsa).

Ces plans, qui tardaient à voir le jour, ne sont pour le moment que des projections, en attendant leur réelle concrétisation par des structures d'accueil pour un littoral de 120 km parmi les plus beaux du pays.

Car en matière de sites, Ténès dispose s'atouts considérables, qui tardent à être mis en valeur. Avec ses quelques 40.000 habitants, ses nouvelles ZHUN (zones d'habitat urbain nouvelles) qui s'étirent mollement sur la côte à l'est, la ville de Ténès n'en finit pas de vivre des temps difficiles.

UNE DÉCHARGE «TECHNIQUE» DANS UN PAYSAGE DE RÊVE

«Comment veux-tu que les touristes viennent dans notre région et fassent tourner le bizness local, acheter nos produits agricoles et faire vivre nos familles quand les élus locaux, au lieu d'investir dans les camps de vacances, les lieux d'hébergement, pensent à réaliser une décharge dans l'un des plus beaux sites de la région», raconte encore H'mida, qui fulmine contre le «laisser aller ambiant» à Ténès.

En fait, l'APC de Ténès avait récemment proposé, après une étude, d'installer une décharge près de Traghnia, une vallée ombragée connue pour ses produits agricoles (blés, figuiers, abricotiers, pommiers), ses forêts de pinèdes, et, surtout, pour être pratiquement le réservoir de la ville avec ses rivières, et son château d'eau.

«Comment peut-on programmer une décharge dans une région d'où est tirée l'essentiel de l'eau potable de la ville, où l'incinération des ordures ménagères menace en été les forêts avoisinantes, celles de Traghnia et de Cap Ténès notamment ?», se désole de son côté un cadre de l'entreprise portuaire de Ténès (EPT).

Durant la seconde moitié du mois de ramadhan des manifestations ont été organisées par les habitants de Rouaichia, où cette décharge a été programmée, pour dénoncer ce projet.

«Une manifestation citoyenne contre ce projet démentiel», nous informe encore ce cadre de l'EPT. Des manifestations ont été organisées ont fait pour dénoncer un projet «absurde», relève de son côté H'mida, qui ne comprend pas «cette décision, alors que la région est réputée pour la beauté de ses baies, de ses forêts et de ses coteaux d'où est tiré le meilleur muscat d'Algérie».

LE POISSON, LE ROUGET ET LA DORADE

Mais, ici, c'est le langage du poisson. Nul autre endroit d'Algérie ne peut se targuer d'avoir le meilleur rouget de roche, la belle dorade argentée ou des dentis introuvables ailleurs dans la côte algérienne.

Le littoral ténèsien, avec ses fonds rocheux et ses tombants, offre en fait une riche flore et un habitant idéal pour les grandes espèces de poisson endémiques de la côte ténésienne, comme la saupe (Chelba), le rouget de roche, la dorade et le sar royal, qui font le bonheur des pêcheurs à la ligne et les amateurs de chasse sous-marine.

Et, lorsque les premiers arrivages de muscat sont en vente près du marché couvert de la ville, c'est que «l'été est là, ya kho», nous explique encore H'mida, notre guide dans cette balade dans cette ancienne cité punique, phénicienne, romaine, byzantine, vieille de plus de 3.000 ans, où un des frères Barberousse, Issa, qui a vécu dans l'ombre de ses grands frères (Arroudj et Kheireddine) a été tué.

C'est également cette Cartenna (ou Cart Ennas selon la légende) que Léon l'Africain a visité et raconté la richesse de ses produits agricoles, son miel et son climat doux.

Mahdi Boukhalfa

HORAIRES DES PRIÈRES

| ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 04:26 | 12:30 | 16:10 | 19:02 | 20:28 | 04:32 | 12:34 | 16:14 | 19:10 | 20:31 | 04:46 | 12:49 | 16:29 | 19:24 | 20:46 | 04:47 | 12:40 | 16:16 | 19:09 | 20:26 | 04:54 | 12:56 | 16:35 | 19:29 | 20:52 | 05:00 | 13:01 | 16:40 | 19:33 | 20:56 | 05:03 | 13:03 | 16:43 | 19:36 | 20:58 |

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7077 — DIMANCHE 29 AOÛT 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	30°	21°
Oran	32°	21°
Constantine	31°	19°
Ouargla	42°	30°

AFRIQUE

Les économies du continent devraient croître de 3,4%

Les économies du continent africain devraient croître de 3,4%, a affirmé le Président de la de la Banque africaine de développement (BAD), Akinwumi A. Adesina (BAD), selon un communiqué de la Banque publié sur son site web. M. Adesina s'exprimait lors d' une session à huis clos avec la chancelière allemande Angela Merkel tenue en fin de la semaine, des chefs d'institutions internationales de développement, pour discuter de «la reprise économique mondiale inégale», de l'accès aux vaccins et des stratégies pour sortir de la crise de Covid-19.



Selon le Président de la BAD, les droits de tirage spéciaux (DTS) du FMI étaient inestimables pour faire face aux vents contraires de l'économie. «Le récent déblocage par le FMI de 650 milliards de dollars en DTS, dont 27 milliards pour l'Afrique, contribuera grandement à augmenter les réserves des pays en développement «, a-t-il déclaré.

Il a ajouté «si les pays développés réaffectent 100 milliards de dollars de DTS à l'Afrique, comme convenu lors de la réunion des dirigeants de Paris et par le G7, cela soutiendra davantage une reprise économique plus rapide en Afrique», est-il précisé dans le communiqué.

De son côté, le directeur général de l'Organisation internationale du travail (OIT), Guy Ryder, a déclaré que «l'impact de la pandémie sur les marchés du travail était quatre fois plus important que la crise financière de 2008-2009».

«Nous avons récupéré peut-être la moitié des dommages causés en termes de travail effectué, mais nous convenons tous que le processus de récupération est incomplet, inégal et fragile», a fait savoir M. Ryder.

Les chefs institutionnels ont inclus des messages de louanges et d'adieu pour la direction de la chancelière allemande sortante lors de sa treizième et dernière séance en tant que chef de l'Etat avec eux. Cité dans le communiqué de la BAD, Mme Merkel a relevé à cette occasion «que la reprise après la pandémie est une reprise à deux vitesses, ce qui est préoccupant». La chancelière allemande a ajouté que le G7, le FMI et la Banque mondiale continuaient de prendre des mesures pour aider les pays à revenu faible et intermédiaire, évoquant notamment les droits de tirage spéciaux du FMI et l'importance de les canaliser d'une manière qui profite aux pays les plus pauvres du monde.

Soulignant la projection du FMI d'une croissance mondiale de 6 % en 2021, la directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, cité également par la BAD a fait observer, quant à elle, que «la composition des 6 % est en train de changer, les économies avancées accélérant largement la croissance, tandis que la plupart des marchés émergents et des économies en développement sont encore plus à la traîne (...)».

Pour sa part, le président de la Banque mondiale, David Malpass a fait état de progrès qui avaient été réalisés dans le cadre de l'initiative African Vaccine Acquisition Trust (AVAT) des Centres africains de contrôle et de prévention des maladies, affirmant que les économies avancées devaient encore mettre des doses à la disposition du reste du monde. Au sujet de l'allégement de la dette, M. Malpass a rappelé qu'il avait activement plaidé pour «plus de transparence en ce qui concerne la dette, ainsi qu'un plus grand équilibre au sein de la relation débiteur/créancier dans le monde».

A noter que cette réunion a eu lieu la veille d'une conférence du Pacte avec l'Afrique, à laquelle assistent plusieurs chefs d'Etat africains.

«Le Pacte avec l'Afrique» est une initiative du G20 qui promeut l'investissement privé en Afrique et implique une réforme des cadres macroéconomiques, commerciaux et financiers du continent.

M. B.

CORONAVIRUS À BÉJAÏA

La courbe épidémiologique en baisse

LA COURBE épidémiologique a commencé à fléchir depuis bientôt deux semaines. Le nombre de malades a baissé de moitié voire plus dans certains hôpitaux de la wilaya tels qu'au CHU de Béjaïa et à Sidi-Aïch. Pas moins de 250 malades voire 300 malades étaient enregistrés il y a trois semaines au CHU et les dernières statistiques font état de 132 malades seulement hier au niveau des trois unités du CHU.

Ainsi, parmi les 132 patients enregistrés au niveau du CHU 09 sont admis au service de réanimation parmi les 88 à l'EPH hospitalisés à Khéllil Amrane, 30 pris en charge à l'unité Frantz Fanon et 14 à celle Targa Ouzemour avec qui dispose de trois services. Au moins 03 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures. A l'EPH Rachid Belhocine de Sidi-Aïch, 63 personnes sont hospitalisés jusqu'à mercredi passé dont 01 réanimation. Un (01) décès a été enregistré mardi passé. Hier, il ne restait que 60 malades hospitalisés selon M. Hadidi qui note que la situation est maitrisée par rapport aux semaines précédentes ou tous les services étaient pleins.

«Un décès a été enregistré hier», nous dit-il et «le service de réanimation est presque vide». «Un ou deux malades seulement se trouvent de temps à autre au niveau de la réanimation».

Au moins 90 décès ont été enregistrés au niveau de cet hôpital depuis la moyenne de 3 à 4 malades par jour depuis le début du mois en cours a déclaré récemment un responsable de l'EPH sur la Radio locale. Au niveau de l'EPH d'Amizour, il a été recensé 70 malades hospitalisés la semaine dernière.

Notons que pas moins de «150 travailleurs entre médecins, paramédicaux, agents administratifs et autres employés exerçants au niveau du CHU de Béjaïa sont atteints par la Covid depuis le début du mois en cours dont 20 ont été hospitalisés», a déclaré récemment un responsable sur la Radio.

Au niveau de l'PEH d'Akbou l'on compte environ 120 malades alors que le nombre de sujets atteints de Covid et ses variants était de 130 il y a semaines et 200 au début du mois en cours.

Au niveau de l'PEH de Kherrata, «il y a environ 30 malades hospitalisés jusqu'à hier», nous a indiqué une source au niveau de cet hôpital, précisant que la courbe du Covid a chuté de plus de la moitié par rapport au début du mois en cours».

N. Bensalem

MALI

Lamamra préside une réunion du groupe de la médiation internationale

LE MINISTRE des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra a présidé vendredi à Bamako une réunion du groupe de la médiation internationale consacrée à l'évaluation du processus de paix et de réconciliation au Mali. La réunion a donné lieu à un échange fructueux sur les voies et moyens susceptibles de permettre une accélération de l'application de l'Accord de paix et de la réconciliation, issu du processus d'Alger. Les participants ont salué le rôle clé de l'Algérie en sa double capacité de chef de file de la médiation internationale et de président du Comité de suivi de l'Accord et se sont félicités du renouvellement de son engagement et de sa détermination à ne ménager aucun effort pour mener le processus de paix à bon port. A ce titre, la réunion a été marquée par l'installation de l'Ambassadeur Boudjemaa Delmi dans sa nouvelle fonction de président du Comité de Suivi de l'Accord (CSA) succédant à l'ambassadeur Boualem Chebihi qui a assuré cette mission au cours des deux dernières années.

Par ailleurs, M. Lamamra a reçu, au siège de l'Ambassade d'Algérie, une vingtaine de dirigeants des Mouvements signataires de l'Accord, avec lesquels il a abordé l'état d'opérationnalisation des principales dispositions de celui-ci dans la perspective de la restauration de la paix et de la stabilité au Mali et de la préservation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Etat malien.

A cet effet, le ministre a notamment souligné la nécessité de préserver le climat de confiance entre toutes les parties prenantes maliennes afin de consolider les progrès réalisés et poursuivre les efforts pour diligenter collectivement la mise en œuvre de l'Accord notamment pendant la période de transition en cours. De leurs côtés, les Chefs des Mouvements signataires ont unanimement renouvelé leur attachement à l'accord de paix qui constitue le cadre idoine pour la consolidation du retour définitif et durable de la stabilité dans le pays, tout en se félicitant de l'engagement constant de l'Algérie au côté du Mali. Enfin, le ministre des Affaires étrangères a conclu son programme par une visite au «Centre de l'Imam Mahmoud Dicko pour la paix et le vivre ensemble dans les pays du Sahel « où il s'est entretenu avec le fondateur de ce Centre, l'Imam Mahmoud Dicko, ancien président du Conseil Supérieur Islamique du Mali et animateur principaldu Mouvement M5.

M. D.